

DELIBERATION N°325

OBJET : ANNEE 2022 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT - DECISION MODIFICATIVE N°2

ENTENDU l'exposé de Monsieur Cyril GHOZLAND, Adjoint au Maire ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2311-1, L.2312-1 et L.2312-2 ;

VU le budget primitif 2022 en date du 11 avril 2022 ;

VU la décision modificative n°1 en date du 28 septembre 2022 ;

VU l'avis de la commission des Finances, Budget ;

APRES EN AVOIR DELIBERE ;

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

ADOPTÉ la décision modificative n°2 pour budget annexe Assainissement de l'année 2022 ci-après ;

DM N°2

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES			SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES		
Chap./ art	Libellé	MONTANT	Chap./ art	Libellé	MONTANT
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	-700,00			
6062	PRODUITS DE TRAITEMENT	-700,00			
012	CHARGES DE PERSONNEL	600,00			
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	600,00			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	100,00			
6541	CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	100,00			
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		0,00	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		0,00

Délibération adoptée par :

- ✓ 31 voix Pour : Monsieur Jean-François ONETO, Madame Josyane MELEARD, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Christine FLECK, Monsieur Cyril GHOZLAND, Madame Suzanne BARNET, Monsieur Patrick Salmon, Madame Chantal BOURLON, Monsieur Jean-Claude DEBACKER, Madame Marie-Laure MORELLI, Monsieur Ziain TADJINE, Madame Isabelle DUPUIT, Monsieur Paulo SALGADO LOPES, Madame Anne-Marie CADART, Monsieur Frédéric MARCOUX, Madame Esperance AUDINEAU, Monsieur Jacques VERDIER, Madame Indira GOKOUL, Madame Françoise MILLET, Madame Chantal LAÏK, Monsieur Emmanuel CLEMENT, Madame Zohra CHEIK-ELEZAAR, Monsieur Patrick SEMBLA, Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA, Madame Nathalie RUCHMANN, Monsieur Jean-Pierre BARIANT, Madame Valérie BOURGUIGNON, Madame Béatrice LAINÉ, Monsieur Malek BENSAL, Monsieur Bruno WITTMAYER, Monsieur Jean-Jacques TSANGA.
- ✓ 3 Abstentions : Monsieur Sylvain MONTAUSIER, Madame Laëtitia DEVRIENDT, Madame Aline PALOMARES.

Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 13 décembre 2022

La secrétaire de séance,
Christine FLECK.



Vu et délibéré les jours, mois et ans que dessus
Ozoir-la-Ferrière le 13 décembre 2022

Le Maire
Jean-François ONETO.



2022/.....

Parafe

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Conseillers en exercice :	35
Présents :	23
Absents :	12
Pouvoirs :	11
Votants :	34
Convoqués le : 5 décembre 2022	

CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 DECEMBRE 2022

L'an deux mil vingt-deux-le treize décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni à l'Espace HORIZON, sous la Présidence de Monsieur Jean-François ONETO, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jean-François ONETO, Madame Jysiane MELEARD, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Christine FLECK, Monsieur Cyril GHOZLAND, Madame Suzanne BARNET, Monsieur Patrick SALMON, Madame Chantal BOURLON, Monsieur Jean-Claude DEBACKER, Madame Marie-Laure MORELLI, Monsieur Ziain TADJINE, Monsieur Paulo SALGADO LOPES, Madame Esperance AUDINEAU, Monsieur Jacques VERDIER, Madame Françoise MILLET, Madame Zohra CHEIK-ELEZAAR, Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA, Madame Valérie BOURGUIGNON, Monsieur Sylvain MONTAUSIER, Madame Béatrice LAINÉ, Madame Laëtitia DEVRIENDT, Monsieur Bruno WITTMAYER, Madame Aline PALOMARES.

ABSENTS EXCUSES : Madame Isabelle DUPUIT, Madame Anne-Marie CADART, Monsieur Frédéric MARCOUX, Madame Indira GOKOUL, Madame Chantal LAÏK, Monsieur Emmanuel CLEMENT, Monsieur Patrick SEMBLA, Madame Nathalie RUCHMANN, Monsieur Jean-Pierre BARIANT, Monsieur Malek BENSAL, Monsieur Jean-Jacques TSANGA.

ABSENT NON EXCUSE : Madame Virginie NOTTOLA

POUVOIRS DE :	Madame Isabelle DUPUIT	à	Monsieur Jean-François ONETO
	Madame Anne-Marie CADART	à	Madame Chantal BOURLON
	Monsieur Frédéric MARCOUX	à	Monsieur Patrick Salmon
	Madame Indira GOKOUL	à	Monsieur Patrick VORDONIS
	Madame Chantal LAÏK	à	Madame Suzanne BARNET
	Monsieur Emmanuel CLEMENT	à	Madame Christine FLECK
	Monsieur Patrick SEMBLA	à	Monsieur Cyril GHOZLAND
	Madame Nathalie RUCHMANN	à	Monsieur Paulo SOLGADO LOPES
	Monsieur Jean-Pierre BARIANT	à	Madame Béatrice LAINÉ
	Monsieur Malek BENSAL	à	Madame Valérie BOURGUIGNON
	Monsieur Jean-Jacques TSANGA	à	Monsieur Bruno WITTMAYER

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et le Conseil Municipal désigne à l'unanimité, Madame Christine FLECK, secrétaire de séance, en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il est à noter que Monsieur Carlos VINHAS PEREIRA est sorti pendant la délibération n°2 (Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable exercice 2021) et est revenu avant le vote de la délibération n°3 (Approbation du rapport de la CLECT 2022).